

NR

CODE PROJET : BILL 3	NOM DU PROJET : Apprendre à communiquer : les NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) au service de l'apprentissage des langues secondes	DATE : 26.3.96
-----------------------------	--	-----------------------

STATUT PROJET En cours <input checked="" type="checkbox"/> Nouveau	TYPE DE PROJET : Application Infrastructure	REFERENCE + DATE LOI / REGLEMENT: CF. RÉF. [RÉF. 2], [RÉF. 10, RÉF. 15]	PRIORITÉ Forte Faible Moyenne
--	---	--	--

1. Maîtrise d'ouvrage

Nom, prénom Les directions générales des 3 ordres d'enseignement représentées par MM. Laurent Steffen, Maurice Bettens et Bernard Gmür	Service-Office : <input type="text"/>	Centre de frais : 30.00.00
--	---------------------------------------	-----------------------------------

1.1 Définition du projet (Mission)

Décrire le contexte, les utilisateurs concernés, le problème à résoudre, les exigences attendues et les objectifs à satisfaire.

Depuis longtemps le développement des compétences en langues secondes constitue une **préoccupation majeure** pour la Suisse, comme à l'étranger d'ailleurs (cf.[Réf. 1]).

Faciliter la communication entre les aires linguistiques est l'un des **objectifs constants** de la CDIP-CH (cf.[Réf.2], [Réf. 10]).

Une telle préoccupation, si elle répond à des nécessités socio-économiques évidentes (cf. réf. 16 et réf. 17), participe d'abord de la volonté de construire une politique de développement des relations et des échanges entre les aires culturelles de la Suisse. Tempérer des tendances naturellement ethnocentriques et les préjugés qui en dérivent, en favorisant des **attitudes d'ouverture et des compétences de communication**, reste un objectif majeur(cf. [Réf. 3]), c'est de plus une contribution nécessaire à l'identité nationale.

A un tout autre niveau, et dès les années soixante, la notion de **situation de communication authentique** prend une importance considérable et conduit à fonder une partie de l'apprentissage des langues sur la simulation de telles situations.

Mais, force est de constater que, sauf dans le cadre ponctuel des échanges, les conditions d'une communication authentique, en temps réel et entre interlocuteurs "naturels", n'ont que trop rarement pu être réalisées jusqu'à maintenant dans le cadre de l'école(cf. [Réf. 4]).

Parallèlement, autant pour des raisons de politique culturelle que par volonté de démocratiser l'instruction, **l'enseignement des langues secondes n'est plus réservé aux minorités** poursuivant des études longues, mais touche l'ensemble des élèves. Dans ces conditions, les objectifs premiers de l'apprentissage (cf.[Réf. 5]) deviennent le **développement du goût de la communication** et, progressivement, des **compétences qui permettent une utilisation réelle des langues** (voir l'introduction de L2 dans l'enseignement primaire).

Enfin, parmi les innovations technologiques fertiles des ces dernières années, il en est une qui offre de nouvelles possibilités à la communication réelle à distance : la **télématique et le multimédia** que nous engloberons sous le terme de **NTIC** (nouvelles technologies de l'information et de la communication). C'est d'ailleurs une réelle **préoccupation de l'Union européenne et du G7** (cf.[Réf. 1] et [Réf. 6]). A Genève, l'utilisation pédagogique des NTIC a été introduite progressivement depuis plus de 10 ans (par ex. EAO et langues, etc.).

Intégrant l'ensemble des éléments évoqués plus haut, une expérience pourrait être tentée pour **promouvoir la communication en langue seconde grâce à l'utilisation des NTIC**. Un tel projet, par ailleurs, s'inscrirait bien dans la perspective des réformes et renovations pédagogiques en cours dans le système éducatif genevois. Il va également dans la même direction que les conclusions et les besoins exprimés dans le rapport sur les autoroutes électroniques par rapport aux administrations publiques (cf. p. 35 réf. 11).

Voir ci-dessous pour les références

Décrire les résultats attendus:

A l'évidence, les **objectifs** de ce projet sont de **nature pédagogique** et s'inscriraient aussi bien dans les développements récents de la **didactique des langues** que dans la **politique culturelle** menée en ce domaine, ainsi que nous le verrons plus loin.

Objectifs pédagogiques

Grâce aux possibilités existantes offertes par le vecteur NTIC dans nos écoles (p. ex. messages écrits sur écran, transmis à distance en temps réel ou différé et permettant l'interaction), **créer les conditions d'une communication réelle** pour:

- développer entre les interlocuteurs des **attitudes d'ouverture** sur le plan culturel et améliorer leur **motivation** pour l'apprentissage des langues secondes,
- favoriser une véritable **intégration des connaissances** en langues secondes, par leur utilisation en situation,
- **consolider les acquis** par des activités multiples d'autant plus motivantes qu'elles participeraient de l'authenticité des communications établies

et contribuer ainsi à la construction d'une **meilleure compétence de communication** moins dans une **seconde langue**.

Remarque : la démarche envisagée dans ce projet pourrait évidemment être utilisée aussi en L1 (cf. réf. 15).
Voir ci-dessous pour les références

1.2. Type de prestations informatiques souhaitées

Type de prestation : ...INFORMATIQUE PÉDAGOGIQUE.....						
Planification du projet :	97	98	99	2000 et +	Date d'initialisation du projet :	rentrée 96-97
	X	X			Date de fin souhaitée :	fin de l'année scolaire 97/98

Planification : étape a - réflexion de base (rentrée 1996 à fin 1996)
 étape b - prototypage (début 1997 jusqu'à été 1997)
 étape c - premières applications du prototypage (dès la rentrée 1997/1998)
 étape d - évaluation/recommandations (premier trimestre 1998)

1.3. Budget (rubrique, montant)

Rubrique(s)	Montant(s) total projet :	durant les étapes a et b de la planification ci-dessus, il n'y aura pas de coût supplémentaire tant par rapport au projet de budget 97 actuel pour l'informatique que pour les ressources humaines puisqu'on procédera à une réaffectation de certaines ressources existantes pour travailler en commun sur ce domaine prioritaire pour les 3 ordres d'enseignement.	Montant(s) 97:	Signature du maître d'ouvrage
				Laurent Steffen, Maurice Bettens et Bernard Gmür

2. Maîtrise d'oeuvre informatique - Évaluation

Nom, prénom :	MOREL Raymond et GABRIEL Fiorella	Service-Office :	CIP-CRPP	Centre de frais :	30.00.00
---------------	-----------------------------------	------------------	----------	-------------------	----------

2.1. Type de prestations informatiques à fournir

Actions, système d'information concerné, solutions envisagées ou retenues, plate-forme matérielle, logiciels, etc.

Quelles activités et comment?

Il va de soi que les niveaux de pratique des langues secondes doivent être adaptés aux possibilités des élèves. Ainsi, on peut imaginer que les débutants s'exprimeraient dans leur langue (phase de sensibilisation et de développement des connaissances passives). A un stade ultérieur, les interlocuteurs utiliseraient la langue de l'autre pour **aboutir finalement à la pratique alternée** de l'une ou l'autre langue par tous (développement des connaissances actives).

Au début, des activités telles que jeux de rôle, enquêtes simples, préparation de voyages, pourraient être envisagées en dialogue direct pour permettre **l'exercice du langage courant à un niveau d'expression peu élaboré**.

Avec des élèves plus avancés, on pourrait introduire des **activités plus complexes** : débats, rédaction commune d'un journal, d'un roman, aide mutuelle à la compréhension et/ou à la correction.

Toutes ces activités, et bien d'autres que l'on peut imaginer entre des élèves ou des groupes d'élèves, seraient envisageables sur des **modes interactifs variés** : dialogue direct, messagerie, forum, téléconférence, etc.

Des dizaines d'expériences de ce genre ont déjà eu lieu à Genève depuis 1989 (cf. [Réf. 7], [Réf. 12], [Réf. 14]).

Il s'agirait maintenant de **se focaliser sur l'enseignement des langues** en coordonnant les efforts des trois ordres d'enseignement afin de déboucher sur un **prototypage** de telles activités. Cette première phase devrait **s'articuler autour des différents types d'échanges** (élèves/élèves, élève/enseignant, enseignant/élève, enseignant/enseignant) en relation avec les 5 activités de base d'utilisation de la technologie de communication (messagerie, base de données, forum, serveur de fichiers, arborescence cf. ci-dessous).

Voilà ci-dessous pour les références

Se référer au document du 9.2.96 intitulé "Suivi de prestations informatiques" pour le CIP du DIP

2.2. Investissements nécessaires en ressources logistiques

Cette proposition ne peut aboutir à un projet opérationnel que si les autorités jugent réalistes les conditions que suppose sa mise en oeuvre. Ces conditions sont multiples, nous ne prétendons pas les évoquer toutes à ce stade.

Conditions institutionnelles et politiques

Un premier prototypage doit être réalisé **au sein du DIP genevois**. Il permettrait ensuite d'entreprendre les négociations indispensables avec les institutions d'autres départements des cantons intéressés.

Conditions relatives au financement et aux ressources

Les **directions générales** assureront le financement de la composante pédagogique (enseignants, formateurs, consultants,...). - (cf. 1.3 ci-dessus et 2.3 ci-dessous).

Parallèlement, la conception informatique et la composante technologique (équipement, entretien, frais d'utilisation,...) devraient être ajustées sur les infrastructures actuelles pour un premier prototype (réflexions de base + définition d'une démarche + ressources humaines + évaluations) avant toute idée de généralisation. Cette première phase devrait pouvoir **mettre en oeuvre une série de recommandations**, étayées par une réelle pratique, afin d'**explicitier les démarches / actions à entreprendre à moyen terme** (équipement par ex.).

Conditions d'application

Outre la recherche de partenaires et la définition des conditions précises de réalisation, une condition doit être impérativement satisfaite: **la formation coordonnée** de tous ceux qui s'engageraient volontairement dans cette expérience. (cf. [Réf. 8])

Le recours aux NTIC pour l'apprentissage d'une deuxième langue implique en effet un effort particulier d'harmonisation des interventions pédagogiques en fonction des activités et des modes de communication retenus.

Une supervision technique serait évidemment nécessaire pour satisfaire aux besoins des 5 activités de base (messagerie, base de données, forum, serveur de fichiers, arborescence); elles sont en effet indispensables pour un tel projet, et existent déjà sur les installations du DIP.

Enfin, un dispositif d'évaluation-régulation devrait être prévu, autant pour le bon fonctionnement d'un tel projet que pour l'appréciation des résultats (cf. [Réf. 9]).

Références

[Réf. 1] Projet TEL*LINGUA du chantier No 3 (Transcultural education and training) du programme du G7 (Information Society) - étude de faisabilité en cours

[Réf. 2] CDIP-CH, Recommandations et décisions concernant l'introduction, la réforme, la coordination de l'enseignement de la deuxième langue nationales pour tous les élèves pendant la scolarité obligatoire, texte adopté à l'Assemblée annuelle de la CDIP-CH du 30 octobre 1975 à Zoug.

[Réf. 3] "... il faudrait essayer d'améliorer les compétences linguistiques pour améliorer la communication entre les différentes régions linguistiques en Suisse", in Enseignement bilingue en Suisse, Bulletin 1/2 July 1989, p.1

[Réf. 4] Jean-Bernard LANG, "A quoi bon l'allemand?", in Journal de l'enseignement primaire, édition "Corps enseignant" No 18, mai 1989

[Réf. 5] Dagmar HEXEL, "Expérimentation de l'allemand à l'école primaire. Conséquence pour l'enseignement de cette discipline au Cycle d'orientation", CRPP, CO-DIP, Genève 1988.

[Réf. 6] Rapport intermédiaire de la Task Force de la Commission européenne sur "Les logiciels éducatifs et multimédia" - janvier 1996

[Réf. 7] Monographie No 2 du CIP consacrée à 40 expériences d'utilisation de la télématique pédagogique paru en 1994

[Réf. 8] Projet FÉTICHE du programme SOCRATES de la Commission européenne (redéfinition du rôle des enseignants en relation avec l'emploi des NTIC dans l'éducation) - fév.1996

[Réf. 9] Communiquer en Suisse (version 1 (1989) et version 2 (1991)) de F. Gabriel et F. Bugniet qui sont à l'origine de ces projets et dont le contenu est totalement actuel.

[Réf. 10] CDIP-CH, La Suisse. Un défi, une approche de l'enseignement des langues nationales en Suisse, Berne, 1987.

[Réf. 11] André Collomb, Bernard Taschini, "Les administrations publiques et Internet" - situation actuelle et stratégie à court et moyen terme, République et canton de Genève/Ville de Genève, 24 mai 1996.

[Réf. 12] D. Hexel, Ch. Nidegger et I. Schwob, "Touche pas à mon allemand", Genève, CRPP/SRP-DIP, 1991.

[Réf. 13] D. Hexel et I. Schwob, "L'allemand dans la scolarité obligatoire", une série d'interviews avec des enseignants genevois, Genève : CRPP/SRP-DIP, 93.04, 1993.

[Réf. 14] D. Hexel, R. Battus et A.F. Dietl, Expérimentation du manuel d'allemand "Das Deutschmobil", Genève : CRPP-CO-DIP, 1994.

[Réf. 15] Proposition de motion M1059, concernant l'introduction du bilinguisme à l'école (canton de Genève).

[Réf. 16] Commission Esterna di valutazione della scuola media, "Rapporto finale", Bellinzona, 24 febbraio 1995, capitolo 2.3 (version en italien).

[Réf. 17] B. Bonaglia et A. Colombo, "Rapporto finale", valutazione esterna della scuola media, Bellinzona et Neuchâtel, février et juin 1995, IRDP (Regards) 95-305, chapitre 2.3 (version en français)..

2.3. Planification envisagée pour les 12 prochains mois

Étapes (Tâches)	Intervenants (Ressources)	Taux activité	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total i. pleins
Activité: cf. 1.2 ci-dessus	ressources humaines	0.2	x	x	x	x	x	x	x	x					30
Etape b	Enseignants	0.4									x	x	x	x	60
Etape c															
Activité: cf. 1.2 ci-dessus	ressources humaines	0.075	x	x	x	x	x	x	x	x					17
Etape b	PAT	0.15									x	x	x	x	34
Etape c															
TOTAL		0.825													141

Date de début envisageable :

Activité annuelle (année scolaire), dès rentrée 96

Date de fin prévue :

Activité annuelle (année scolaire) 96-97 et 97-98

Date de l'évaluation:

Activité annuelle (année scolaire)

Signature de l'évaluateur

R. Morel et F. Gabriel

R. Morel

3. Coût - retour sur investissement

Coût global estimé :

Auteur :

Retour sur investissement envisagé (date) :

4. Accord de prise en charge du projet informatique

Date

Signature du maître d'ouvrage :

Laurent Steffen, Maurice Bettens et Bernard Gmür

Laurent Steffen

Signature du maître d'oeuvre :

R. Morel
F. Gabriel
R. Morel et F. Gabriel